

Connaître votre régime d'assurance privé

Quand on parle de votre santé, il est essentiel d'être renseigné. Découvrez si des médicaments sont couverts par votre régime d'assurance, pourquoi certains médicaments peuvent ne pas être couverts et ce que vous pouvez y faire.

? Comment les régimes d'assurance sont-ils déterminés?

Votre employeur dispose de divers régimes d'assurance et de nombreuses variables lors du choix d'un régime d'assurance privé. Certains facteurs qui influencent ce choix peuvent être le coût des différentes options, les besoins de la plupart des employés et les régimes d'assurance offerts par d'autres employeurs. Quand un employeur a décidé quelles caractéristiques sont importantes pour un régime d'assurance, il choisit une compagnie d'assurance pour aller de l'avant avec le régime choisi.

Sachez ce que votre régime d'assurance couvre.

Pour savoir si votre médicament est couvert par votre assurance privée, consultez le livret des avantages sociaux de votre employeur. Si vous n'avez pas de livret, le service des ressources humaines de votre entreprise ou le personnel désigné peut vous aider à en obtenir un.

Si le livret ne répond pas à vos questions, appelez directement votre compagnie d'assurance. Vous devrez avoir accès à quelques détails importants avant de passer cet appel :

Numéro de téléphone de la compagnie d'assurance : _____

Numéro de la police d'assurance : _____

Numéro de certificat personnel ou d'identification : _____

Nom du médicament : _____

DIN (numéro d'identification du médicament) : _____



Il est possible que vous ayez accès à votre régime d'assurance ainsi qu'à celui de votre partenaire. Renseignez-vous sur les deux! Chaque régime d'assurance peut offrir différents niveaux de couverture pour les médicaments.

Demandez pourquoi votre médicament n'est pas couvert.

Si votre compagnie d'assurance vous a dit que votre médicament n'est **pas** couvert, envisagez d'utiliser les moyens suivants pour savoir pourquoi.

Commencez par demander,

« Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ce médicament n'est pas couvert par mon régime? »

Si la réponse n'est pas claire, la persistance est la clé :

« Pouvez-vous m'expliquer les termes précis de mon livret ou de mon contrat d'avantages sociaux qui décrivent pourquoi ce médicament n'est pas couvert? »

Les demandes peuvent devoir être envoyées par écrit :

« Si je veux écrire une lettre demandant une explication de la raison pour laquelle ce médicament n'est pas couvert, à qui dois-je l'adresser? »

Comprendre pourquoi votre médicament n'est pas couvert.

Votre assureur peut donner plusieurs raisons expliquant pourquoi il ne couvre pas votre médicament. Voici des façons de répondre à quelques-unes des raisons les plus courantes.

Raisons de la non-couverture de votre médicament :	Comment répondre :
« C'est un nouveau médicament encore en examen par la compagnie d'assurance et nous n'avons pas encore pris de décision finale concernant sa couverture. »	Demandez quand la décision sera prise.
« Le régime d'assurance choisi par l'employeur couvre les mêmes médicaments que la liste de remboursement provinciale et celle-ci ne couvre pas le médicament. »	Demandez s'il est possible de faire une exception.
« Un gestionnaire décide quels médicaments sont couverts par le régime d'assurance choisi par l'employeur. Il a considéré le nouveau médicament et a décidé de ne pas le couvrir. »	Demandez qu'on vous explique pourquoi on a décidé de ne pas couvrir votre médicament et s'il est possible de faire une exception.
« Votre médecin doit remplir un formulaire (autorisation préalable/spéciale) que nous examinerons pour déterminer si vous répondez aux critères de couverture. »	Si vous avez effectué cette étape et que l'assureur dit que vous ne répondez pas aux critères, demandez plus de détails sur les critères précis que vous n'avez pas remplis.

Communiquez avec votre employeur pour obtenir plus d'aide.

Comme votre employeur a choisi le régime, il pourrait être en mesure de demander à votre assureur de payer pour un médicament qui n'est pas couvert par votre régime d'assurance présentement. C'est ce qu'on appelle une « exception » ou une « couverture extracontractuelle ». Chaque demande doit être traitée au cas par cas par votre employeur et l'assureur. Il est important de noter que si votre employeur fait une exception, les primes d'assurance payées par votre employeur (et les employés, si les coûts sont partagés) pourraient augmenter.

Pour demander une exception, organisez une réunion avec le service des ressources humaines de votre employeur ou le personnel désigné pour discuter davantage de votre situation.

Prenez en compte ce qui suit en vous préparant pour cette conversation :

- Faites de votre mieux pour vous concentrer sur :
 - Votre maladie et la façon dont elle vous affecte, vous et votre famille
 - Les données probantes sur le médicament auquel vous aimeriez avoir accès et son efficacité dans le traitement de votre maladie
- Au besoin, demandez l'aide de votre médecin ou d'un groupe de soutien pour justifier la couverture des médicaments
- Écrivez la demande et tous les renseignements connexes
- Soyez le plus précis possible : aidez votre employeur à vous aider

La persistance est la clé pour prendre le contrôle de votre santé.